

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 02360

Numéro SIREN : 529 307 514

Nom ou dénomination : FINANCIERE SAIN VIAL

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2020 sous le numéro de dépôt B2020/009004

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/009004**
n° de gestion : **2010B02360**
n° SIREN : **529 307 514 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 29/07/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

FINANCIERE SAIN VIAL - Société par actions simplifiée
1 rue Alfred de Musset 38100 Grenoble -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1529915



1529915

Désignation de l'entreprise		SAS FINANCIERE SAIN VIAL		1 RUE ALFRED DE MUSSET		Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		38100 GRENOBLE						
SIRET		5 2 9 3 0 7 5 1 4 0 0 0 1 6						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				31122019		31122018		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial*	010	012				
		Autres*	014	016				
	Immobilisations corporelles*	028	20 296	030	9 720	10 575	4 982	
	Immobilisations financières* (1)	040	2 770 328	042		2 770 328	1 032 382	
	Total I (5)	044	2 790 624	048	9 720	2 780 904	1 037 364	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
		Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	18 483	066		18 483		
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068	75 800	070		75 800	91 152
		Autres * (3)	072	258 544	074		258 544	373 797
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	57 659	086		57 659	3 126	
	Charges constatées d'avance *	092		094			375	
Total II	096	410 486	098		410 486	468 451		
Total général (I + II)	110	3 201 109	112	9 720	3 191 389	1 505 815		
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	764 000		764 000	
	Ecarts de réévaluation	124		124				
	Réserve légale	126		126	30 148		30 148	
	Réserves réglementées*	130		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		132	4 894		4 172	
	Report à nouveau	134		134				
	Résultat de l'exercice	136		136	1 651 688		160 721	
Provisions réglementées	140		140					
Total I	142		142	2 450 729		959 042		
Provisions pour risques et charges	154		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	359 823		291 077	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	114 441		87 330	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice 169)	172		172	266 395		168 366	
	Produits constatés d'avance	174		174				
Total III	176		176	740 660		546 774		
Total général (I + II + III)	180		180	3 191 389		1 505 815		
RENOVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		343 294	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		2 030 968	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	233 139	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		292 876	

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2019 ont été arrêtés le 01/06/2020 et sont établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptable n°2018-07 du 10 décembre 2018 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 191 389 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 227 197 euros** et un total **charges** de **575 509 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **1 651 688 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Titres de participation

La société approche la valeur de ses titres inscrits à l'actif du bilan en tenant compte des plus et moins-values sur les actifs et notamment les actifs incorporels (fonds de commerce). La valeur des incorporels, dans le travail temporaire, est approchée en appliquant au chiffre d'affaires hors taxes un coefficient compris entre 10 et 15%. Si la valeur obtenue à laquelle est appliqué le pourcentage de détention est inférieure à la valeur des titres inscrits à l'actif, une provision pour dépréciation est alors constatée pour l'écart.

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Faits marquants de l'exercice

Suite au contrat d'apport du 08/01/2019, la société FINANCIERE SAIN VIAL a cédé à la société MARE NOSTRUM 2 293 parts des 2 567 parts qu'elle détenait dans la société 2ID.

En contrepartie, la cédante a obtenu des titres de participation de la cessionnaire.

Cette opération a généré pour la société FINANCIERE SAIN VIAL un produit de 1.7 M€ .

Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat. Néanmoins, la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause. Un large éventail de démarches sociales, fiscales et financières ont été mises en oeuvre pour faire face aux effets de la crise liée au Covid-19.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES						
		Frais d'établissement et de développement				
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					

CORPORELLES						
		Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	900		1 443		2 343
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier	11 314		839		12 153
	Emballages récupérables et divers			5 800		5 800
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 214		8 082		20 296

FINANCIERES						
		Participations évaluées en équivalence				
	Autres participations	1 028 876		2 030 968		2 766 967
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	3 506		(145)		3 361
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 032 382		2 030 823		2 770 328

	TOTAL	1 044 595		2 038 904		292 876	2 790 624
--	--------------	------------------	--	------------------	--	----------------	------------------

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Nature des biens immobilisés	Durée
Installations agencements	Entre 8 et 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	Entre 3 et 7 ans.

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		120		120
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	7 231	2 093		9 324
	Emballages récupérables et divers		276		276
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 231	2 489		9 720	
TOTAL		7 231	2 489		9 720

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL					

Dont dotations et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 361	3 361	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	75 800	75 800	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 576	6 576	
	Impôts sur les bénéfices	4 875	4 875	
	Taxes sur la valeur ajoutée	12 522	12 522	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	233 139	233 139	
Débiteurs divers	1 432	1 432		
Charges constatées d'avances				
	TOTAL DES CREANCES	337 705	337 705	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	95	95		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	359 649	16 355	202 205	141 089
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	79	79		
	Fournisseurs et comptes rattachés	114 441	114 441		
	Personnel et comptes rattachés	24 230	24 230		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 901	21 901		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	48 666	48 666		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	51 286	51 286		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 400	2 400		
	Groupe et associés (2)	69 535	69 535		
Autres dettes	48 376	48 376			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	740 660	397 366	202 205	141 089
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	359 649				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	69 460				

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

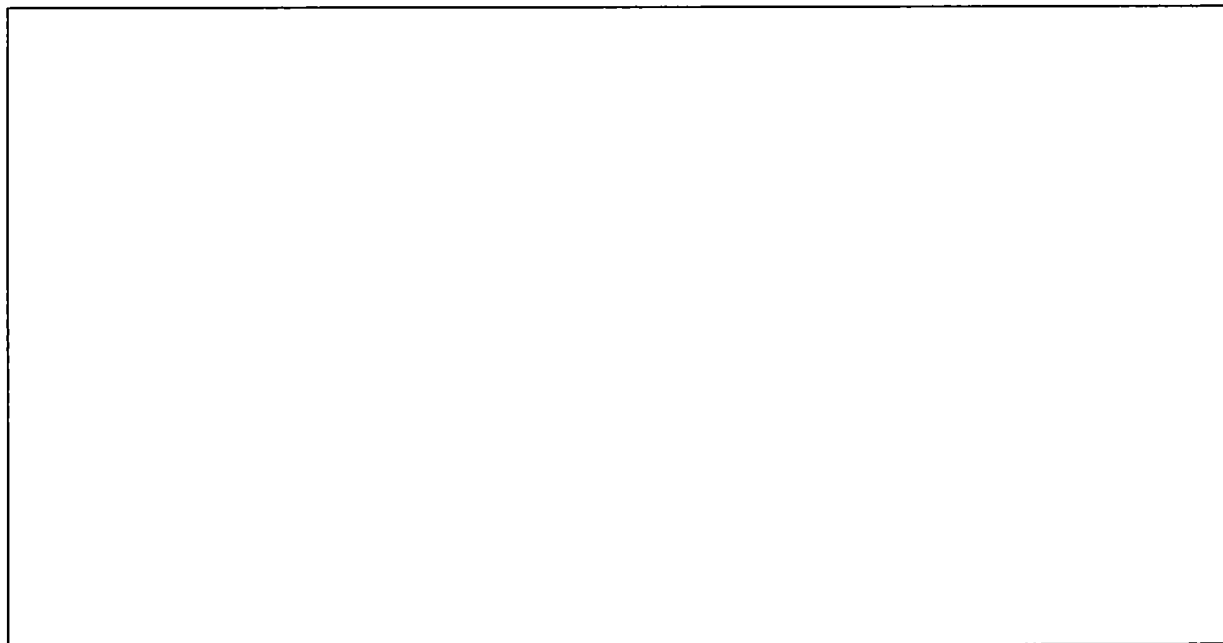
31/12/2019

Total des Produits à recevoir		54 576
Autres créances clients <i>CLIENTS FACT. A ETAB</i>	48 000	48 000
Autres créances <i>ORG.SOC. PROD.A RECEVOIR</i>	6 576	6 576

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	48 000		48 000	
Autres créances	6 576	6 576		
TOTAL	54 576	6 576	48 000	729,93



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

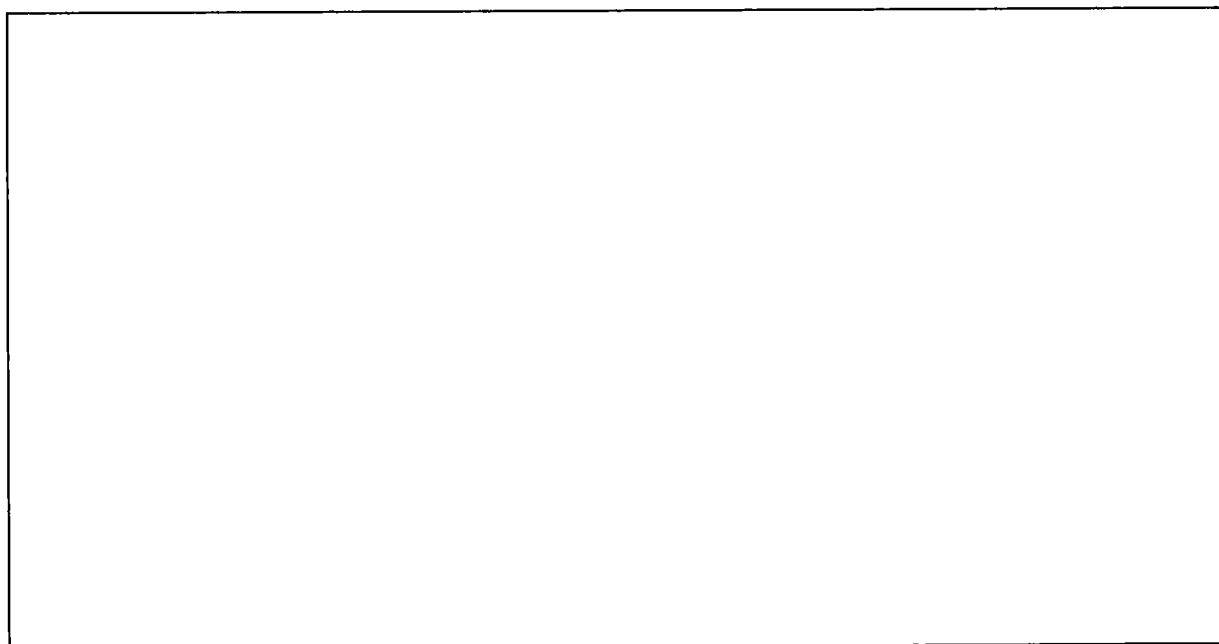
31/12/2019

Total des Charges à payer		103 103
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		95
<i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	95	
Emprunts et dettes financières divers		79
<i>INT.COURUS/AUT.EMPR.</i>	79	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		15 952
<i>FOURNIS. FACT.NON PARVENUES</i>	15 952	
Dettes fiscales et sociales		72 577
<i>DETTES PROV. CONGES PAYES</i>	3 264	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	18 000	
<i>CHARGES SUR CONGES A PAYER</i>	1 100	
<i>ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER</i>	49 181	
<i>TA + FP</i>	1 032	
Autres dettes		14 400
<i>CLIENTS RRR&AV.A ACC</i>	14 400	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	95	519	(425)	-81,79
Emprunts et dettes financières divers	79		79	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 952	16 884	(931)	-5,52
Dettes fiscales et sociales	72 577	21 234	51 343	241,80
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	14 400		14 400	
TOTAL	103 103	38 637	64 467	166,85



ANNEXE - Elément 6.12

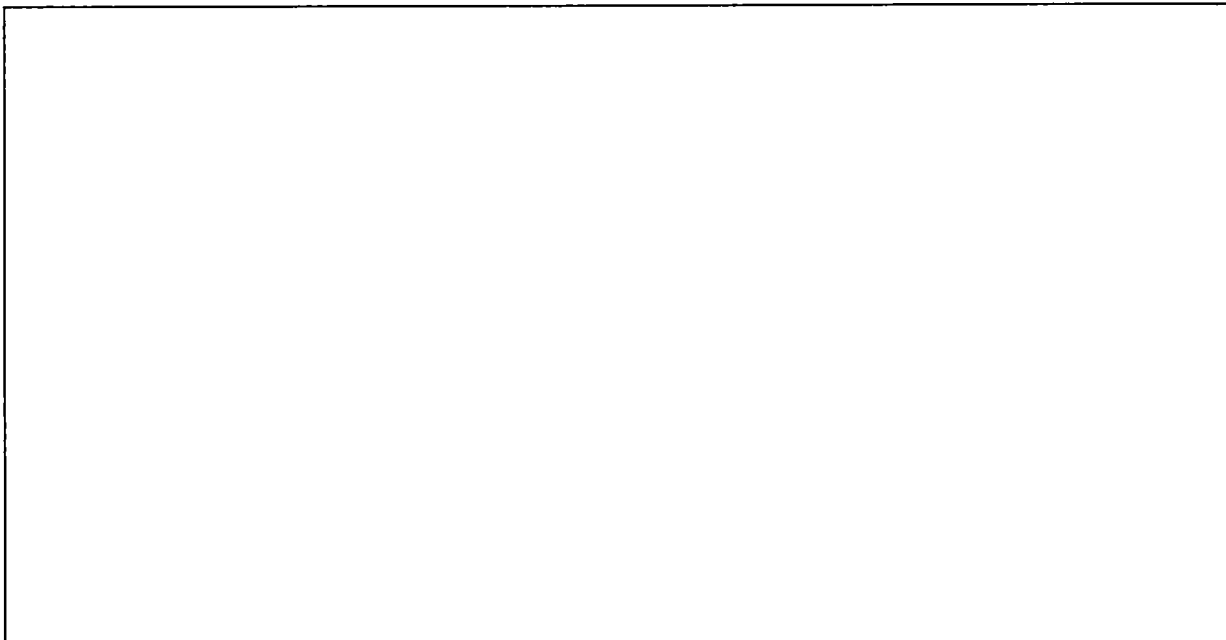
Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		375	(375)	-100,00
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL		375	(375)	-100,00



Annexe libre

Etat exprimé en euros

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN ACTIF :

Créances concernant les entreprises liées :

Créances clients :	27 800 €
Fournisseurs débiteurs :	0 €
Comptes courants :	233 139 €
Autres débiteurs divers :	0 €

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN PASSIF :

Dettes concernant les entreprises liées :

Dettes fournisseurs :	80 713 €
Clients créditeurs :	33 976 €
Comptes courants :	69 535 €
Autres créditeurs divers :	0 €

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	764 000,00	1,0000	764 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	764 000,00	1,0000	764 000,00

--

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2018	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2019
Capital social	764 000				764 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	30 148				30 148
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	4 172	721			4 894
Report à nouveau		160 000		(160 000)	
Résultat de l'exercice	160 721	(160 721)		1 651 688	1 651 688
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	959 042			1 491 688	2 450 729

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 959 042

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 959 042

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

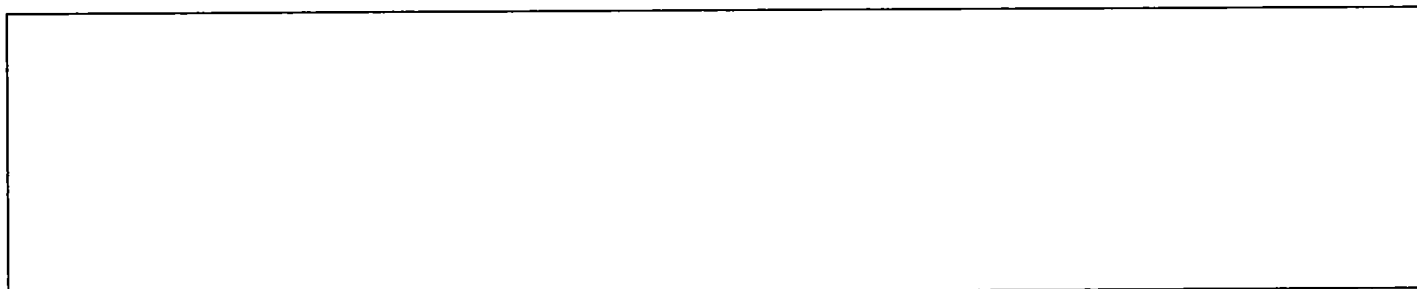
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 1 491 688

ANNEXE - Elément 9

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2019
EMPRUNT		CIC	359 649	359 649
		TOTAL	359 649	359 649



Sociétés Mères consolidant les comptes

31/12/2019

SAS AEQUOR

9 Avenue de Constantine

38100 GRENOBLE

Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

AUTRES INFORMATIONS :

Rémunération des dirigeants :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires du CAC

Le montant des honoraires provisionné au titre du contrôle légal des comptes de l'exercice clos au 31/12/2019 s'élève à 4 800 € TTC.

Effectif

L'effectif de la société s'élève à 4 salariés.

Engagement en matière de pension et de retraite

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ en retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'âge et l'ancienneté du personnel ainsi que l'impossibilité d'estimer le turnover de manière fiable ne permettent pas d'estimer l'engagement de la société. Celui-ci est non significatif.

FINANCIERE SAIN VIAL

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 764.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 1 RUE ALFRED DE MUSSET – 38100 GRENOBLE

RCS GRENOBLE 529 307 514

**TEXTE DE LA RESOLUTION DE L’AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE ET
VOTEE PAR L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 JUILLET 2020 À 09H30**

DEUXIEME RESOLUTION

L’Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir rappelé conformément à l’article 243 bis du CGI, la ventilation des dividendes distribués au titre des trois précédents exercices :

	Dividende global	Abattement (Taux)	Sans abattement
30.11.2016	76.400,00 €	76.400,00 € (40%)	-
31.12.2017	152.800,00 €	152.800,00 € (40%)	-
31.12.2018	160.000,00 €	160.000,00 € (40%)	-

Nous vous proposons d’approuver les comptes annuels de l’exercice clos le 31 décembre 2019 et d’affecter le bénéfice de l’exercice s’élevant à 1.651.687,90 € de la façon suivante :

- distribution d'un dividende de 0,20 euro par part sociale,
Totalement éligible à l’abattement de 40%, soit.....150.000,00 €
- au poste Réserves légales46.252 €
Lequel sera porté de 30.148 € à 76.400 €.
- le solde au poste Autres Réserves.....1.455.435,90 €
Lequel sera porté de 4.893,53 € à 1.460.329,43 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à : **l’unanimité**

Certifié conforme
La Présidence



FINANCIERE SAIN VIAL
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 764.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 1 RUE ALFRED DE MUSSET – 38100 GRENOBLE
RCS GRENOBLE 529 307 514

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 JUILLET 2020 À 09H30

L'AN DEUX MIL VINGT
ET LE VINGT-DEUX JUILLET À 09H30,

Les actionnaires de la Société à Responsabilité Limitée « FINANCIERE SAIN VIAL », au capital de 764.000 €, se sont réunis au siège de la société MARE NOSTRUM, au 9 avenue de Constantine, 38100 GRENOBLE, immatriculée 479 802 365 RCS GRENOBLE, en assemblée générale ordinaire annuelle sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Nicolas CUYNAT, Président.

Le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte, que les actionnaires sont tous présents ou représentés, que l'assemblée, régulièrement constituée, peut donc valablement délibérer en assemblée générale ordinaire.

La société F.B.A CAELIS Audit, Commissaire aux comptes titulaire, représentée par Monsieur Geoffroy JOLY, est ~~absente~~ excusé.

Le Président dépose sur le bureau les documents suivants, qui ont été adressés aux actionnaires huit jours avant l'assemblée ou qui ont été tenus à leur disposition au siège social, à savoir :

- la copie des lettres de convocations adressées aux actionnaires et comportant l'ordre du jour, ainsi que le récépissé de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes
- la feuille de présence
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) en date du 31 décembre 2019
- le rapport de gestion du Président
- le rapport spécial du Président sur les conventions
- les rapports du Commissaire aux comptes
- le texte des résolutions proposées
- un exemplaire des statuts à jour

gub

de
2

Il est rappelé que l'inventaire a été tenu à la disposition des actionnaires pendant un délai de huit jours avant l'assemblée au siège social.

La totalité des actionnaires donne acte à la présidence de ce que l'ensemble des formalités de convocation et de communication ont été respectées selon les formes exigées par la Loi.

Le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- lecture du rapport de gestion du Président sur la situation de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et examen des comptes arrêtés à ladite date
- lecture du rapport général du Commissaire aux comptes
- approbation desdits comptes et rapports
- quitus au Président de sa gestion au cours de l'exercice considéré
- affectation des résultats
- lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L227-10 du Code de commerce entre la société et ses dirigeants ou actionnaires
- lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L227-10 du Code de commerce entre la société et ses dirigeants ou actionnaires
- approbation des conventions visées par l'article L-227-10 du Code de commerce éventuellement passées entre le gérant et la Société ou entre un associé et la Société, directement ou indirectement
- rémunération du Président pour l'exercice en cours
- pouvoirs pour les formalités

Lecture est donnée des rapports du Président, des rapports des Commissaires aux comptes, du bilan, du compte de résultat et de l'annexe arrêtés au 31 décembre 2019.

La présidence déclare se tenir à la disposition des membres de l'assemblée pour leur apporter toute précision et explication supplémentaires et déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir entendu la lecture :

- du rapport de gestion du Président exposant la situation de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, son évolution prévisible, les événements importants depuis le 31 décembre 2019 jusqu'à ce jour, les activités en matière de recherche et de développement,
- du rapport spécial du Président,
- du bilan, du compte de résultat et de l'annexe au 31 décembre 2019

~

SMB

DC

- des rapports du Commissaire aux comptes certifiant que les comptes annuels sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société

approuve lesdits comptes et bilan ainsi que les termes du rapport de gestion de la présidence tels qu'ils ont été présentés dans leur ensemble et dans chacune de leurs parties,

et donne en conséquence quitus entier et sans réserve à la Présidence de sa gestion au cours de l'exercice considéré.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39.4 du Code Général des Impôts, la gérance informe l'assemblée des associés que les comptes de l'exercice écoulé comprennent des dépenses et charges non déductibles fiscalement. Les amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles fiscalement se sont élevés à 8.831 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à : *!!unanimité*

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir rappelé conformément à l'article 243 bis du CGI, la ventilation des dividendes distribués au titre des trois précédents exercices :

	Dividende global	Abattement (Taux)	Sans abattement
30.11.2016	76.400,00 €	76.400,00 € (40%)	-
31.12.2017	152.800,00 €	152.800,00 € (40%)	-
31.12.2018	160.000,00 €	160.000,00 € (40%)	-

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.651.687,90 € de la façon suivante :

- distribution d'un dividende de 0,20 euro par part sociale,
Totalemment éligible à l'abattement de 40%, soit.....150.000,00 €

- au poste Réserves légales46.252 €
Lequel sera porté de 30.148 € à 76.400 €.

- le solde au poste Autres Réserves.....1.455.435,90 €
Lequel sera porté de 4.893,53 € à 1.460.329,43 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à : *!!unanimité*

TROISIEME RESOLUTION

SJB DC
~

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article L-227-10 du Code de commerce,

Approuve les termes de ce rapport et constate que les conventions ci-après ont été conclues et réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, savoir :

- avec la société MARE NOSTRUM, dont Messieurs Nicolas CUYNAT et Didier CUYNAT sont actionnaires :
 - conventions de services portant sur maintenance informatique, services comptabilité et paye, services juridiques : 3.492 € H.T., montant constaté en charge.

Messieurs Nicolas CUYNAT et Didier CUYNAT, étant intéressés à la présente convention, se retirent du vote conformément à l'article L-227-10 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix des associés ayant droit de vote, est adoptée à : *l'unanimité*

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Décide de fixer la rémunération annuelle brute du Président pour l'exercice en cours à la somme de 36.723 € outre la prise en charge des cotisations obligatoires et facultatives.

Monsieur Nicolas CUYNAT, étant intéressé à la présente convention, se retire du vote conformément à l'article L-227-10 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix des associés ayant droit de vote, est adoptée à : *l'unanimité*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les associés présents ou représentés.



FINANCIERE SAIN VIAL
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 764.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 1 RUE ALFRED DE MUSSET – 38100 GRENOBLE
RCS GRENOBLE 529 307 514

RAPPORT DE GESTION
en vue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
du 22 juillet 2020 à 09h30

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions légales et statutaires, afin de soumettre à votre approbation les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

I - SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Nous vous rappelons qu'en date du 08 janvier, la Société FINANCIERE SAIN VIAL a apporté à la société MARE NOSTRUM, une partie des titres de participations (2.293 actions) qu'elle détenait dans la société 2ID.

Nous vous rappelons ensuite que l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 août 2019 a décidé d'autoriser l'acquisition de 6.816 parts sociales de la SCA AL2M, l'achat de comptes courants et la souscription d'un emprunt.

Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 366.900 € contre un chiffre d'affaires hors taxes de 421.045 € au cours de l'exercice précédent.

Compte tenu des charges d'exploitation d'un montant de 237.442 €, le résultat d'exploitation positif s'élève à 140.755 € contre un résultat d'exploitation positif de 209.509 € l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier positif de 94.130 €, le résultat courant avant impôts est positif de 234.884 € contre un résultat courant avant impôts positif de 209.400 € au cours de l'exercice antérieur.

Le résultat de l'exercice, après impôt sur les bénéfices, est un bénéfice net comptable de 1.651.688 € contre un bénéfice net comptable de 160.721 € lors du précédent exercice.

Notre société bénéficie des mesures de simplification en faveur des micro-entreprises concernant la suppression de l'obligation de publication des annexes lors du dépôt annuel des comptes.

2

II - EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE

L'année 2020 sera perturbée par la crise sanitaire traversée, mais nous mettons tout en œuvre pour retrouver la dynamique positive nécessaire à l'évolution de la société.

III - AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.651.687,90 € de la manière suivante :

- distribution d'un dividende de 0,20 euro par part sociale,
Totalemment éligible à l'abattement de 40%, soit.....150.000,00 €
- au poste Réserves légales46.252 €
Lequel sera porté de 30.148 € à 76.400 €.
- le solde au poste Autres Réserves.....1.455.435,90 €
Lequel sera porté de 4.893,53 € à 1.460.329,43 €.

IV - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2019

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. La société constate que cette crise sanitaire aura un impact qui risque d'être significatif sur son activité. Néanmoins, compte tenu des mesures prises, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

V - ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Notre Société n'a aucune activité dans ce domaine.

VI - PRISE DE PARTICIPATION

Notre Société a pris les participations suivantes au cours de l'exercice écoulé :

- Société TRIDENTT SAVOIE INTERIM
Société par actions simplifiée au capital de 83.534 €
Siège social : Immeuble Le Rousseau - 24 avenue de la Gare - 73800 MONTMELIAN
RCS CHAMBERY 487 762 023
Prise de participation : 1,50 % du capital social
- Société MAG020
Société par actions simplifiée au capital de 6.450 €
Siège social : 49 avenue du Commandant Dubois - 73200 ALBERTVILLE
RCS CHAMBERY 821 041 829
Prise de participation : 6 % du capital social



- Société 2i070
Société par actions simplifiée au capital de 36.500 €
Siège social : 2 rue Marceau - 42700 FIRMINY
RCS SAINT ETIENNE 815 363 304
Prise de participation : 3 % du capital social
- Société TRIDENTT 070
Société par actions simplifiée au capital de 26.734 €
Siège social : 1 bis rue Balzac - 69150 DECINES CHARPIEU
RCS LYON 510 093 487
Prise de participation : 6 % du capital social
- Société 2i030
Société par actions simplifiée au capital de 5.667 €
Siège social : 178 B quai Charles Roissard – 73000 CHAMBERY
RCS CHAMBERY 798 212 692
Prise de participation : 3 % du capital social
- Société T110
Société par actions simplifiée au capital de 6.817 €
Siège social : 3 bis rue Alphonse Terray 38000 GRENOBLE
RCS GRENOBLE 799 175 203
Prise de participation : 6 % du capital social
- Société T120
Société par actions simplifiée au capital de 22.317 €
Siège social : 16 rue de Paris - 38000 GRENOBLE
RCS GRENOBLE 803 413 780
Prise de participation : 6 % du capital social
- Société NRH010
Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 €
Siège social : 1 rue Alfred de Musset - 38100 GRENOBLE
RCS GRENOBLE 803 430 586
Prise de participation : 6 % du capital social
- Société T140
Société par actions simplifiée au capital de 22.250 €
Siège social : 445 rue Lavoisier - 38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN
RCS GRENOBLE 808 507 172
Prise de participation : 6 % du capital social
- Société T150
Société par actions simplifiée au capital de 8.584 €
Siège social : 357 rue du Génépi - 38350 LA MURE
RCS GRENOBLE 808 472 823
Prise de participation : 6 % du capital social



- Société T160
Société par actions simplifiée au capital de 16.666 €
Siège social : 25 rue Maubeuge - 75009 PARIS
RCS PARIS 834 175 804
Prise de participation : 6 % du capital social
- Société SCA AL2M
Société Civile d'Attribution au capital de 19.478 €
Siège social : 16 rue de Paris – 38000 GRENOBLE
RCS GRENOBLE 491 953 451
Prise de participation : 34,99 % du capital social

VII - ACTIVITE ET RESULTATS DES FILIALES

- Participations détenues entre 10 et 50 %

- SAS MARE NOSTRUM
Société Anonyme à Conseil d'administration au capital de 757.496,80 €
SIEGE SOCIAL : 9 avenue de Constantine – 38100 GRENOBLE
RCS GRENOBLE 479 802 365
Participation détenue : 1 301 756 actions, soit 17,18 % du capital social
CA au 31.12.2019 : 7.629.140 €
Résultat au 31.12.2019 : 1.570.769 €
- Société SCA AL2M
Société Civile d'Attribution au capital de 19.478 €
Siège social : 16 rue de Paris – 38000 GRENOBLE
RCS GRENOBLE 491 953 451
Prise de participation : 6.816 parts sociales, soit 34,99 % du capital social
CA au 31.12.2019 : non connu à ce jour
Résultat au 31.12.2019 : non connu à ce jour
- Société LINKEYS
Société Anonyme au capital de 255.500 CHF
Siège social : Route Ancienne Papeterie 190, 1723 Marly
Prise de participation : 10,14 % du capital social
CA au 31.12.2019 : non connu à ce jour
Résultat au 31.12.2019 : non connu à ce jour

- Filiales détenues à plus de 50 %

- SCI LES MERIDIENS
Société civile immobilière au capital de 14.250 €
Siège social : 9 avenue de Constantine, 38100 GRENOBLE
RCS GRENOBLE 822 286 423
Participation détenue : 9.263 parts sociales, soit 65 % du capital social

Chiffre d'affaires 31/12/2019 : 192.696 €
Résultat net comptable au 31/12/2019 : 30.075 €

- SAS INALVEA
Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000 €
SIEGE SOCIAL : 2 bis rue du Bourbourey – 38550 CLONAs-SUR-VAREZE
RCS VIENNE 822 655 981
Participation détenue : 2.500 actions, soit 50 % du capital social
CA au 31.12.2019 : non connu à ce jour
Résultat au 31.12.2019 : 134.088 €

VIII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES (ART. 223 QUATER CGI)

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39.4 du Code Général des Impôts, la gérance informe l'assemblée des associés que les comptes de l'exercice écoulé comprennent des dépenses et charges non déductibles fiscalement. Les amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles fiscalement se sont élevés à 8.831 €.

IX – DIVIDENDES

Conformément à l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons la ventilation des dividendes distribués au titre des trois précédents exercices :

	Dividende global	Abattement (Taux)	Sans abattement
30.11.2016	76.400,00 €	76.400,00 € (40%)	-
31.12.2017	152.800,00 €	152.800,00 € (40%)	-
31.12.2018	160.000,00 €	160.000,00 € (40%)	-

X – INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément à l'article L-441-6-1 et D.441-4 1^{er} du Code de commerce, il est précisé qu'à la clôture du dernier exercice, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose comme suit :

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Factures reçues non réglées à la clôture dont le terme est échu					
0 jour	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et +	Total des 1j et +

Nombre de factures concernées	6		8	7	94	109
Montant total des factures concernées TTC			5691€	3514€	63842€	73047€
Pourcentage du montant des achats TTC			4,4%	2,7%	49,4%	56,5%
Pourcentage du montant des ventes TTC						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC						
(c) Délais de paiement de référence						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement						

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

A – Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	De 0 à 30 jours	De 31 à 45 jours	De 46 à 60 jours	+ de 60 jours	TOTAL TTC
Nombre de factures concernées	17	4	-	68	89
Montant total des factures concernées	5971,51€	4103,13€	-	40855,58€	50930,22€
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	6,24%	4,29%	-	42,71%	53,24%

~

B – Factures exclues du « A » relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre des factures exclues	-			-	
Montant total des factures exclues	-			-	

Informations sur les délais de paiement des clients

Conformément à l'article L-441-6-1 et D.441-4 2^{ème} du Code de commerce, il est précisé qu'à la clôture du dernier exercice, le solde des créances à l'égard des clients se décompose comme suit :

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Factures émises non réglées à la clôture dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et +	Total des 1j et +
Nombre de factures concernées	1		1	2	55	58
Montant total des factures concernées TTC	18000€		600€	2040€	-26816€	-6176€
Pourcentage du montant des achats TTC						
Pourcentage du montant des ventes TTC	4,1%		0,1%	0,5%	-6,1%	-5,5%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC						
(c) Délais de paiement de référence						

2

Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	
--	--

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

A – Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	De 0 à 30 jours	De 31 à 45 jours	De 46 à 60 jours	+ de 60 jours	TOTAL TTC
Nombre de factures concernées	-	5	-	18	34
Montant total des factures concernées	-	40809,95€	-	86112€	126921,95€
Pourcentage du montant total des ventes de l'exercice	-	8,08%	-	17,04%	25,12%

B – Factures exclues du « A » relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées

Nombre des factures exclues	-	-
Montant total des factures exclues	-	-

FAIT à GRENOBLE
LA PRESIDENCE



FINANCIERE SAIN VIAL

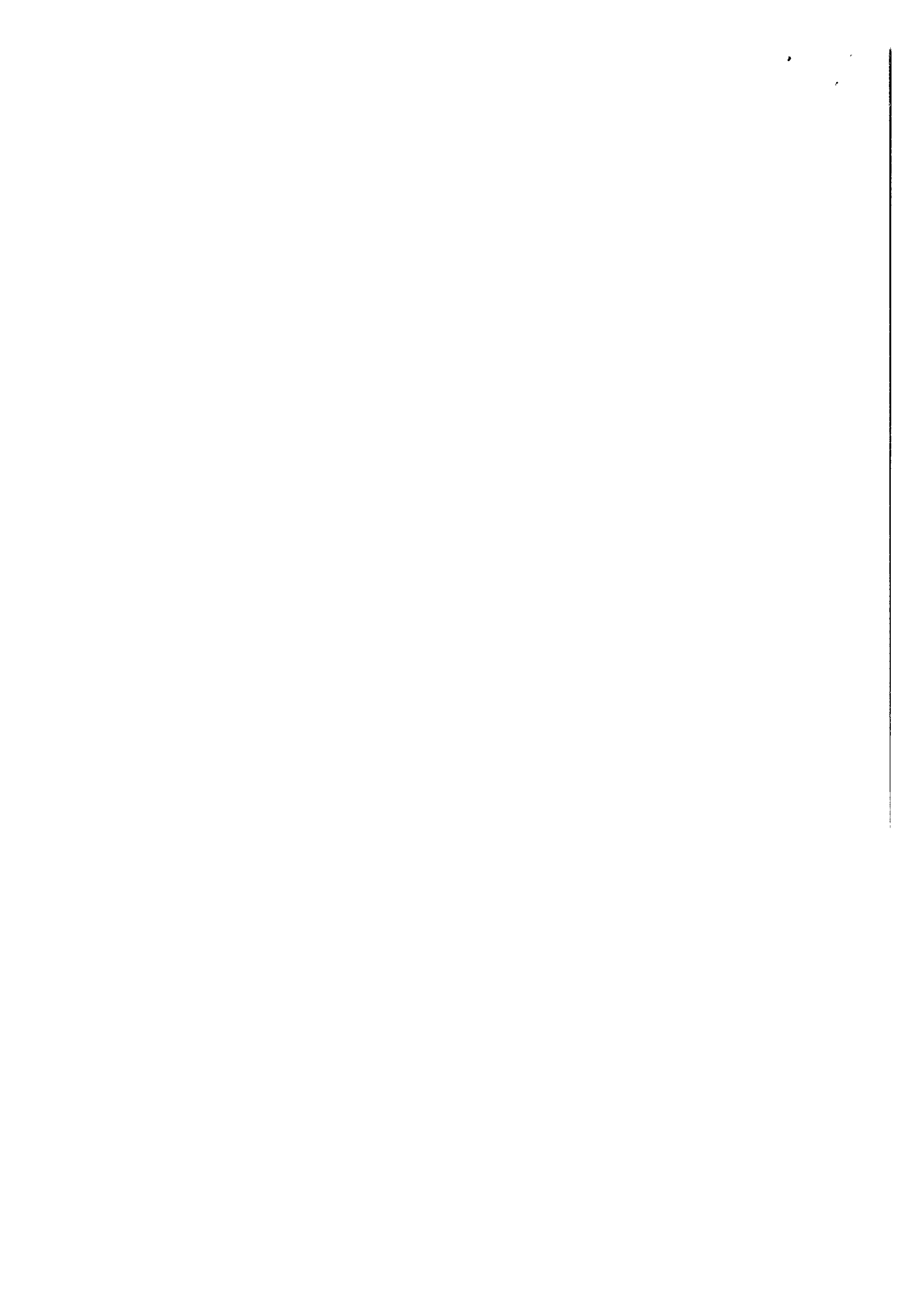
**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

caelis@caelis.fr
54, rue de la République
69002 Lyon

1, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

F.B.A. CÆLIS Audit
S.A.S. de commissariat aux comptes
Inscrite près la cour d'appel de Paris



FINANCIERE SAIN VIAL
Société par actions simplifiée au capital de 764 000 euros
Siège social : 1 rue Alfred de musset, 38100 Grenoble
R.C.S. Grenoble : 529 307 514

æ **Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

F.B.A. CÆLIS AUDIT
Membre de la Compagnie
régionale de Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

À l'assemblée générale de la société FINANCIERE SAIN VIAL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FINANCIERE SAIN VIAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 1^{er} juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note de l'annexe incluse dans le paragraphe « règles et méthodes comptables » expose les méthodes de comptabilisation et dépréciation des éléments de l'actif immobilisé et notamment des titres de participations. Dans le cadre de nos travaux, nous avons apprécié les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, à la valorisation de ces titres de participations ainsi qu'aux éventuelles provisions pour dépréciations à constater.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 1^{er} juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

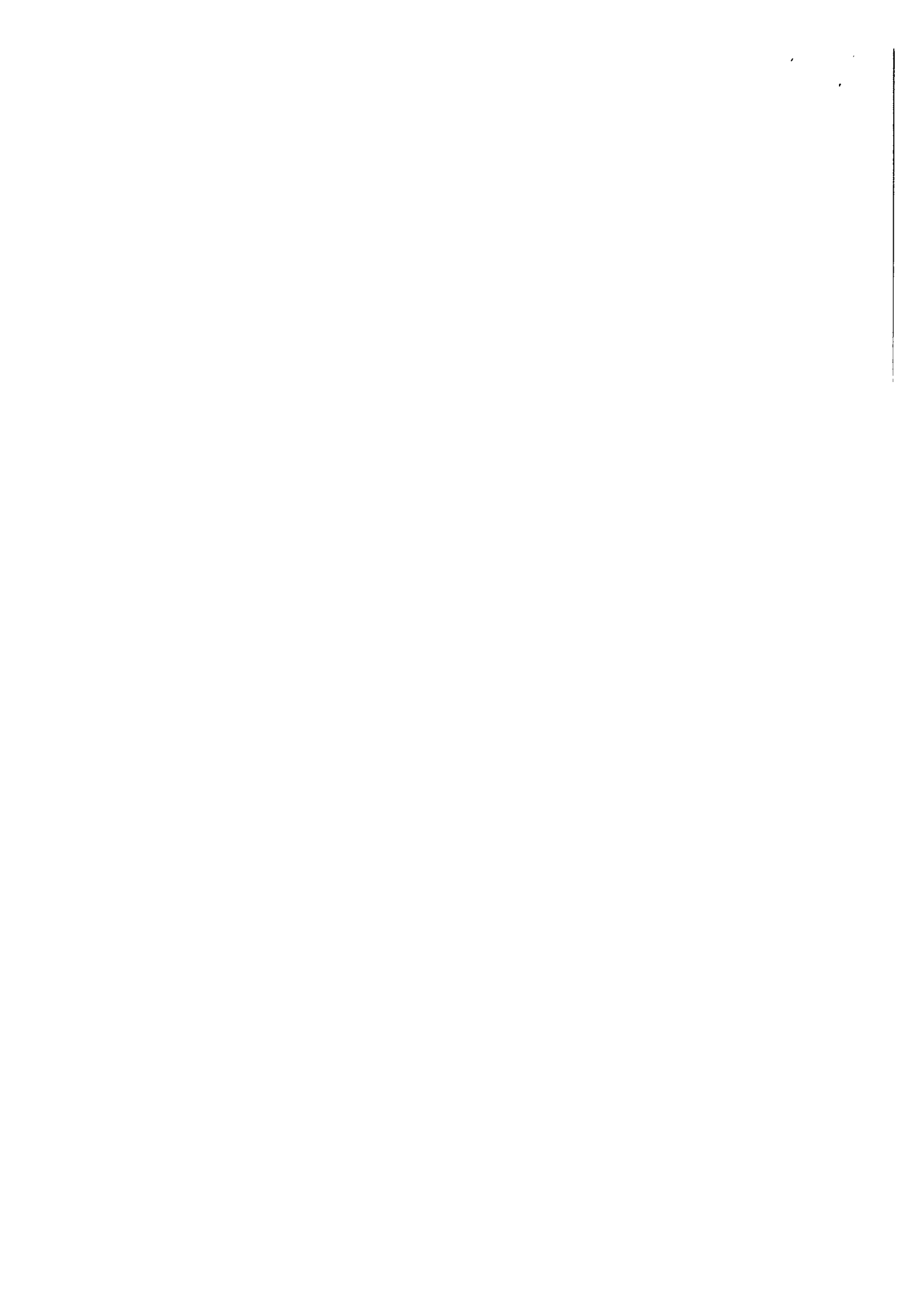
Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et



d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

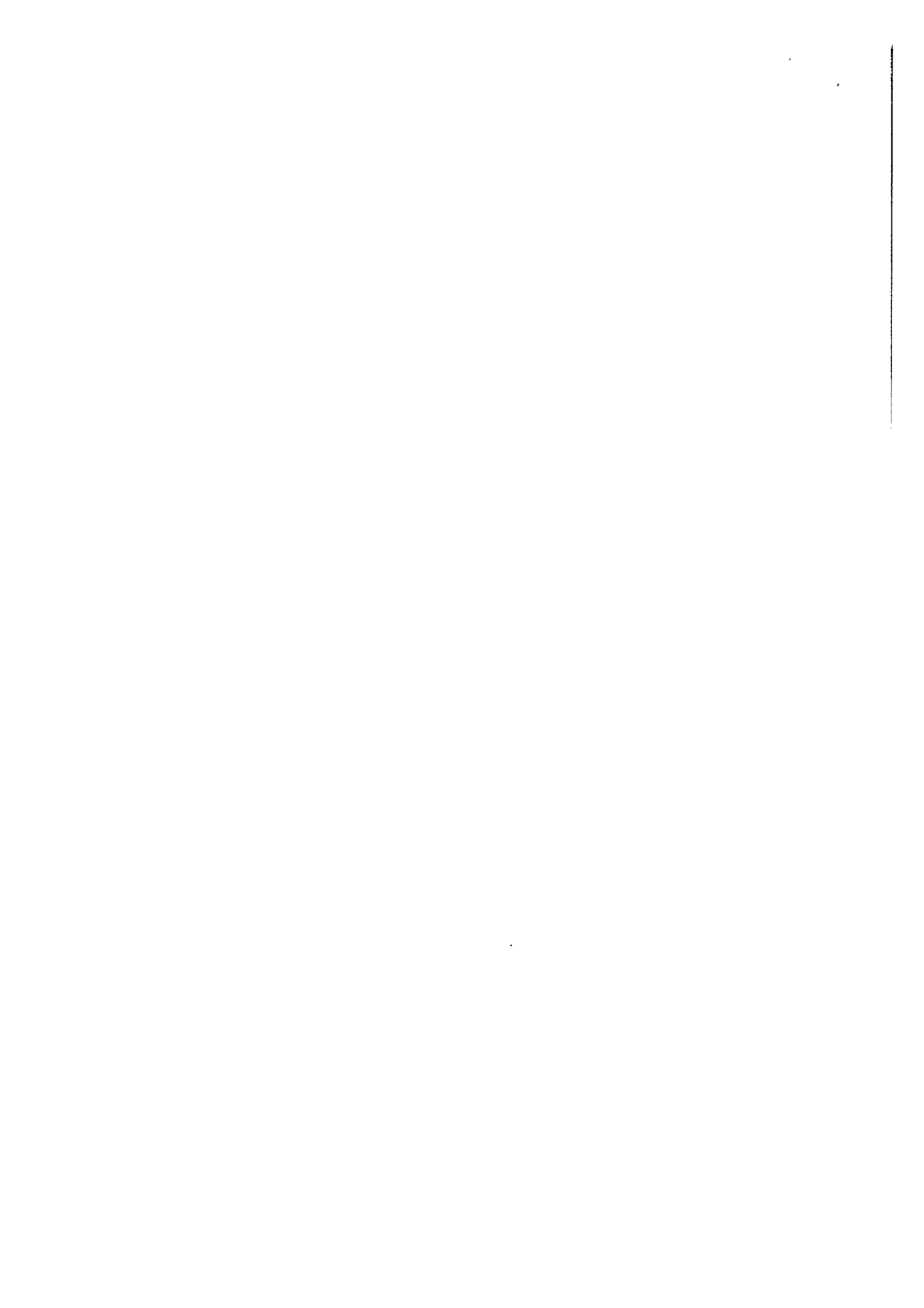
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date



FINANCIERE SAIN VIAL SAS
Comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre
2019

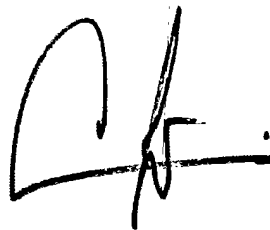
de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 13 juillet 2020

Le commissaire aux comptes

F.B.A. CÆLIS AUDIT
Membre de la Compagnie
régionale de Paris



GEOFFROY JOLY, ASSOCIE

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2019 31/12/2019		12 mois		01/01/2018 31/12/2018		12 mois		Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	366 900	100,00	421 045	100,00	(54 145)	-12,86				
Ventes de marchandises - Achats de marchandises - Variation stocks de marchandises										
MARGE COMMERCIALE (a)										
Production vendue + Variation production stockée + Production immobilisée	366 900	100,00	421 045	100,00	(54 145)	-12,86				
PRODUCTION DE L'EXERCICE	366 900	100,00	421 045	100,00	(54 145)	-12,86				
- Achats stockés approvisionnement - Variation des stocks et approvisionnement - Achats de sous-traitance directe	671	0,18	707	0,17	(36)	-5,08				
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	366 229	99,82	420 338	99,83	(54 109)	-12,87				
MARGES (Commerciale + Production)	366 229	99,82	420 338	99,83	(54 109)	-12,87				
- Achats non stockés (c) - Autres charges externes (c)	6 290	1,71	4 468	1,06	1 821	40,76				
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	259 301	70,67	338 731	80,45	(79 430)	-23,45				
+ Subventions d'exploitation - Impôts, taxes sur rémunérations - Autres impôts et taxes - Salaires et traitements - Charges sociales	841	0,23	471	0,11	370	78,44				
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	131 954	35,96	211 867	50,32	(79 913)	-37,72				
+ Reprises sur amortissements et provisions + Autres produits d'exploitation + Transfert de charges d'exploitation - Dotations aux amort., dépréciations et provisions - Autres charges de gestion courante	275	0,07	2		273	N/S				
RESULTAT EXPLOITATION	140 755	38,36	209 509	49,76	(68 755)	-32,82				
Bénéfice-perte sur opérations en commun + Produits financiers - Charges financières	100 000	27,26			100 000					
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	234 884	64,02	209 400	49,73	25 483	12,17				
Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles	1 749 000	476,70			1 749 000					
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 454 229	396,36	(6)		1 454 235	N/S				
- Participation des salariés - Impôts sur les bénéfices	37 425	10,20	48 673	11,56	(11 248)	-23,11				
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 651 688	450,17	160 721	38,17	1 490 967	927,67				

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	20 296	9 720	10 575	4 982
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	2 766 967		2 766 967	1 028 876	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 361		3 361	3 506	
TOTAL (II)		2 790 624	9 720	2 780 904	1 037 364
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	18 483		18 483	
	CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	75 800		75 800	91 152	
Autres créances	258 544		258 544	373 797	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	57 659		57 659	3 126	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				375
	TOTAL (III)		410 486	410 486	468 451
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 201 109	9 720	3 191 389	1 505 815

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

3 506

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	764 000	764 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	30 148	30 148
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 894	4 172
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 651 688	160 721
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	2 450 729	959 042
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	359 744	291 077
	Emprunts et dettes financières divers	69 615	30 241
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 441	87 330
	Dettes fiscales et sociales	146 084	91 069
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 400		
Autres dettes	48 376	47 056	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	740 660	546 774
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 191 389	1 505 815
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 651 687,90	160 721,35
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	740 660	546 774
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	95	291 077

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2019 ont été arrêtés le 01/06/2020 et sont établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptable n°2018-07 du 10 décembre 2018 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de 3 191 389 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 2 227 197 euros/et un total charges de 575 509 euros, dégageant ainsi un résultat de 1 651 688 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2019 et finit le 31/12/2019.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Titres de participation

La société approche la valeur de ses titres inscrits à l'actif du bilan en tenant compte des plus et moins-values sur les actifs et notamment les actifs incorporels (fonds de commerce). La valeur des incorporels, dans le travail temporaire, est approchée en appliquant au chiffre d'affaires hors taxes un coefficient compris entre 10 et 15%. Si la valeur obtenue à laquelle est appliqué le pourcentage de détention est inférieure à la valeur des titres inscrits à l'actif, une provision pour dépréciation est alors constatée pour l'écart.

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Faits marquants de l'exercice

Suite au contrat d'apport du 08/01/2019, la société FINANCIERE SAIN VIAL a cédé à la société MARE NOSTRUM 2 293 parts des 2 567 parts qu'elle détenait dans la société 2ID.
En contrepartie, la cédante a obtenu des titres de participation de la cessionnaire.
Cette opération a généré pour la société FINANCIERE SAIN VIAL un produit de 1.7 M€.

Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat. Néanmoins, la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause. Un large éventail de démarches sociales, fiscales et financières ont été mises en oeuvre pour faire face aux effets de la crise liée au Covid-19.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	900		1 443			2 343
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	11 314		839			12 153
	Emballages récupérables et divers			5 800			5 800
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 214		8 082			20 296	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 028 876		2 030 968		292 876	2 766 967
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	3 506		(145)			3 361
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 032 382		2 030 823		292 876	2 770 328	
TOTAL		1 044 595		2 038 904		292 876	2 790 624

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Nature des biens immobilisés	Durée
Installations agencements	Entre 8 et 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	Entre 3 et 7 ans.

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		120		120
	Matériel de transport	7 231	2 093		9 324
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers		276		276
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 231	2 489		9 720	
TOTAL		7 231	2 489		9 720

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencement aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{incorporelles} \\ \text{corporelles} \\ \text{des titres mis en équivalence} \\ \text{titres de participation} \\ \text{autres immo. financières} \end{array} \right.$				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises $\left\{ \begin{array}{l} \text{- d'exploitation} \\ \text{- financières} \\ \text{- exceptionnelles} \end{array} \right.$					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 361	3 361	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	75 800	75 800	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 576	6 576	
	Impôts sur les bénéfices	4 875	4 875	
	Taxes sur la valeur ajoutée	12 522	12 522	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	233 139	233 139	
	Débiteurs divers	1 432	1 432	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		337 705	337 705	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	95	95		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	359 649	16 355	202 205	141 089
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	79	79		
	Fournisseurs et comptes rattachés	114 441	114 441		
	Personnel et comptes rattachés	24 230	24 230		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 901	21 901		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	48 666	48 666		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	51 286	51 286		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 400	2 400		
	Groupe et associés (2)	69 535	69 535		
	Autres dettes	48 376	48 376		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		740 660	397 366	202 205	141 089
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		359 649			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		69 460			

ANNEXE - Élément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

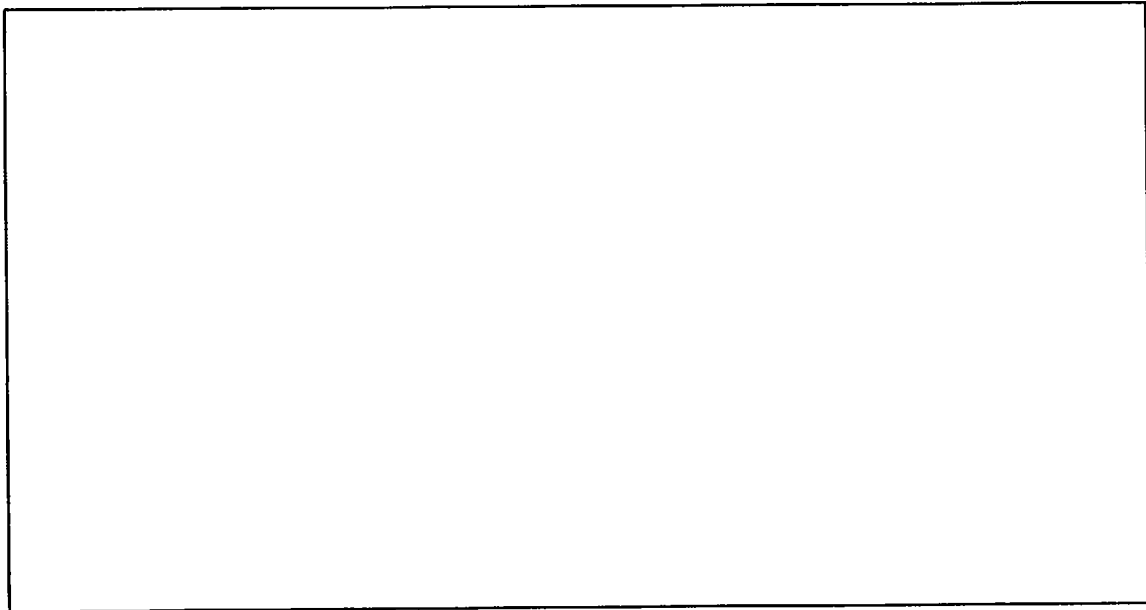
31/12/2019

Total des Produits à recevoir		54 576
Autres créances clients <i>CLIENTS FACT. A ETAB</i>	<i>48 000</i>	48 000
Autres créances <i>ORG.SOC. PROD.A RECEVOIR</i>	<i>6 576</i>	6 576

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	48 000		48 000	
Autres créances	6 576	6 576		
TOTAL	54 576	6 576	48 000	729,93



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

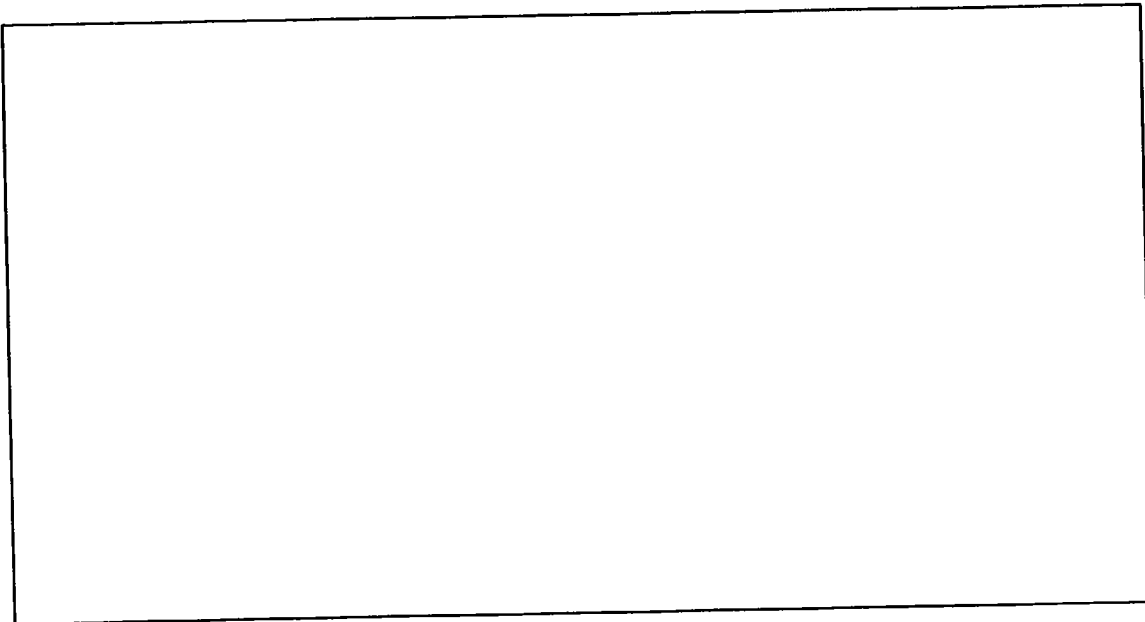
31/12/2019

		31/12/2019
Total des Charges à payer		103 103
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		95
<i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	95	
Emprunts et dettes financières divers		79
<i>INT. COURUS/AUT. EMPR.</i>	79	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		15 952
<i>FOURNIS. FACT. NON PARVENUES</i>	15 952	
Dettes fiscales et sociales		72 577
<i>DETTES PROV. CONGES PAYES</i>	3 264	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	18 000	
<i>CHARGES SUR CONGES A PAYER</i>	1 100	
<i>ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER</i>	49 181	
<i>TA + FP</i>	1 032	
Autres dettes		14 400
<i>CLIENTS RRR&AV.A ACC</i>	14 400	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	95	519	(425)	-81,79
Emprunts et dettes financières divers	79		79	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 952	16 884	(931)	-5,52
Dettes fiscales et sociales	72 577	21 234	51 343	241,80
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	14 400		14 400	
TOTAL	103 103	38 637	64 467	166,85



ANNEXE - Elément 6.12

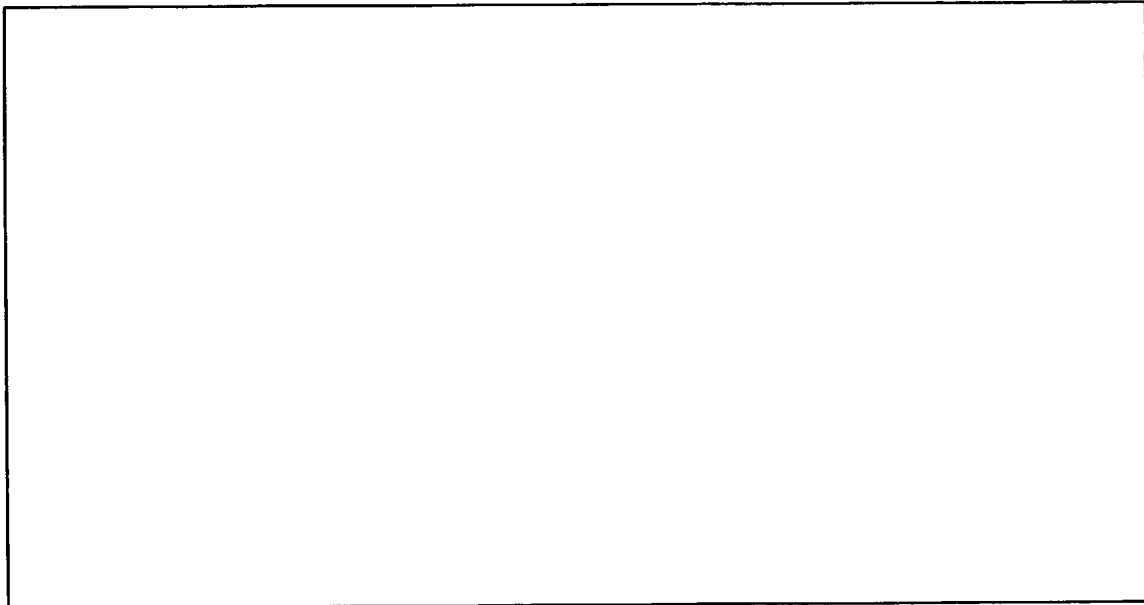
Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		375	(375)	-100,00
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL		375	(375)	-100,00



Annexe libre

Etat exprimé en euros

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN ACTIF :

Créances concernant les entreprises liées :

Créances clients :	27 800 €
Fournisseurs débiteurs :	0 €
Comptes courants :	233 139 €
Autres débiteurs divers :	0 €

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN PASSIF :

Dettes concernant les entreprises liées :

Dettes fournisseurs :	80 713 €
Clients créditeurs :	33 976 €
Comptes courants :	69 535 €
Autres créditeurs divers :	0 €

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		764 000,00	1,0000	764 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		764 000,00	1,0000	764 000,00

--

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2018	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2019
Capital social	764 000				764 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	30 148				30 148
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	4 172	721			4 894
Report à nouveau		160 000		(160 000)	
Résultat de l'exercice	160 721	(160 721)		1 651 688	1 651 688
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	959 042			1 491 688	2 450 729

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 959 042

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 959 042

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 1 491 688

ANNEXE - Elément 9

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2019
EMPRUNT		CIC	359 649	359 649
		TOTAL	359 649	359 649

--

Sociétés Mères consolidant les comptes

31/12/2019

SAS AEQUOR
9 Avenue de Constantine
38100 GRENOBLE

Empty rectangular box for company information.

Empty rectangular box for company information.

Empty rectangular box for company information.

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2019

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI LES MERIDIENS	14 250	20 865	65,00	9 313	9 313
SAS INALVEA DEVELOPPEMENT		211 244	50,00	2 500	2 500
2. Participations (10 à 50 %)					
SCA A2LM		(3 894)	34,99	139 659	139 659
SA MARE NOSTRUM	757 497	15 521 268	17,18	2 461 112	2 461 112
LINKEYS			10,14	50 352	50 352
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI LES MERIDIENS				30 075	
SAS INALVEA DEVELOPPEMENT				134 088	100 000
2. Participations (10 à 50 %)					
SCA A2LM				1 570 769	
SA MARE NOSTRUM					
LINKEYS					
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

AUTRES INFORMATIONS :

Rémunération des dirigeants :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires du CAC

Le montant des honoraires provisionné au titre du contrôle légal des comptes de l'exercice clos au 31/12/2019 s'élève à 4 800 € TTC.

Effectif

L'effectif de la société s'élève à 4 salariés.

Engagement en matière de pension et de retraite

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ en retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'âge et l'ancienneté du personnel ainsi que l'impossibilité d'estimer le turnover de manière fiable ne permettent pas d'estimer l'engagement de la société. Celui-ci est non significatif.